

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE**

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS)**

Département EPS

**MEMOIRE DE MAITRISE EN ES-SCIENCES TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES
ET SPORTIVES**

(STAPS)

THEME :

**LES FACTEURS LIMITATIFS DU DEVELOPPEMENT DE
LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME DANS LE
DEPARTEMENT DE KAOLACK**

Présenté par:

M. Mbagnick DIOUF

Sous la direction de:

M. Jean FAYE

Maitre de Conférences en STAPS

Année Universitaire : 2011-2012

DEDICACES

Au nom d'Allah le Tout Puissant, le Miséricordieux, de son prophète paix et salut sur lui (PSL).

Je dédie ce modeste travail à:

- ✓ **Adama Diouf** ; cette œuvre vous appartient, vous qui m'avez aimé comme une mère avec son fils et pourtant vous n'êtes que ma sœur. Je ne pourrais oublier les sacrifices énormes que vous avez consentis pour moi durant tout mon cursus scolaire et universitaire. Que le Maître des terres et des cieux vous accorde longue vie, santé et réussite dans tous vos projets.
- ✓ ma très chère maman **Coumba Foune** qui, pendant tout ce long parcours, n'a jamais cessé de me soutenir surtout dans les moments difficiles. Ton affection, ta tendresse, ainsi que ta grande générosité nous ont toujours servi.
- ✓ mon cher Père **Coumba Ndofféne Diouf** qui a toujours su nous encourager, vous nous avez éduqués dans le culte du travail, du courage, de la responsabilité, de la vérité, de la dignité et du respect de soi-même et des autres. Que le bon dieu vous laisse encore longtemps en notre compagnie.
- ✓ mon oncle **Aliou Foune**, vous avez toujours les mots justes pour nous orienter. Vous êtes un exemple d'homme d'honneur et de franchise pour ma personne.
- ✓ mes **Frères et Sœurs** :
Ibou Diouf et sa femme Adama Sané, Amath Diouf, Assane, Mbaye, Ndèye Diouf, Sémou, Awa, Diagne, Ndéye Penda Sidibé, Amy Diouf, Selbé Diouf vous avez toujours été à mes côtés pour me soutenir. Je vous remercie pour l'affection que vous m'avez témoignée.

REMERCIEMENTS

C'est l'occasion pour moi de remercier et d'exprimer toute ma gratitude à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce document. Je veux nommer :

✓ **mon Directeur de mémoire, en l'occurrence,**

M. Jean Faye qui est une référence pour moi et malgré ses multiples charges a accepté de diriger ce mémoire avec toujours la rigueur, l'amour du travail bien fait et cette grande humilité témoignée par tous ceux qui vous connaissent.

- ✓ **M. Camara** le Directeur Technique Régional de l'athlétisme qui m'a beaucoup aidé surtout avec la rencontre des athlètes.
- ✓ **M. NGouille FAYE** Président de la ligue d'athlétisme de Kaolack qui a été très disponible.
- ✓ **M. Djouli Faye et Ibrahima Senghor** vous m'avez toujours soutenu tant sur le plan financier et moral.
- ✓ **Amina Senghor et Ndéye Sény Senghor, à qui je décerne une mention spéciale**
- ✓ **mes Cousins et Cousines :** Pape Foune, Mamy Foune, Maodo Malick Foune, Amina Foune ;
- ✓ **ma Tante :** Ndéye Penda Diouf
- ✓ **M. Faye :** Coordonateur des Professeurs d'Education Physique et Sportive du lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack.
- ✓ **tous mes amis (es) :** Ousmane Diouf ; Thierno Badji ; Abdourahmane Diouf ; Ali Ba ; Ousmane Ndong ; Pathé Diallo ; Babacar Ndour ; Mamadou Diop ; El hadj Faye ; Ibrahima Sarr ; Ngor Faye ; Seynabou ; Mbarou Sarr, Famara Keita ; Seny Cissé ; Mata Sarr ; Boury Sarr ; Adji Diakhaté ; Aissatou Cissé ; Sophie Senghor ; Dieynaba Sow ; Ana Sagna.
- ✓ **M. Papa Abdoulaye Sarr :** Vous m'avez toujours soutenu et conseillé quand le besoin se faisait sentir.

- ✓ tous les Professeurs de l'INSEPS ainsi que le Personnel administratif
- ✓ nos Bibliothécaires : Grégoire, Djibril et Anastasie ;
- ✓ tous ceux dont les noms n'ont pas été cités, qu'ils trouvent en ce travail le résultat de multiples services qu'ils nous ont rendus.

SOMMAIRE

DEDICACES

REMERCIEMENTS

RESUME

Introduction:	1
CHAPITRE I : Revue de littérature	4
I.1. Historique de l'athlétisme	5
I.1.1 .Origine et évolution du 400m	7
I.1.2. Origine et évolution des courses de fond cas du 5000m	9
I.1.3. Origine et évolution des sauts : Cas de la longueur	12
I.1.4. Origine et évolution des lancers : exemple du poids	14
I.2. Introduction et organisation de l'athlétisme au Sénégal	16
I.2.1. Introduction à l'échelle régionale	16
I.2 .2.Répartition des athlètes licenciés du département	16
I.2 .3.La situation de l'athlétisme dans les établissements scolaires	19
I.2.4. Matériels didactiques disponibles dans les établissements visités	20
I.3. Présentation générale de la région de Kaolack	20
I.3.1. Situation éco-géographique	21
I.3.2. La situation socioculturelle	21
I.3.3. La situation socio-économique	22
I.3.4. Les équipements scolaires de Kaolack	23
I.3.5. Equipements liés à l'information	23

I.3.6. Le sport.....	24
CHAPITRE II .Méthodologie, Présentation et commentaire des résultats.....25	
II.1.1 Démarche méthodologique.....	
II.1.2. Population d'étude.....	26
II. 1.3. Cadre de l'enquête.....	26
II.1.4. Collecte des données.....	27
II.1.5. Traitement des données.....	28
II.1.5.1. Présentation du public non-pratiquant par catégorie, par sexe et par tranche d'âge...29	
II.1.5.2. Présentation du public pratiquant par catégorie, par sexe et par tranche d'âge.....29	
II.1.5.3. Présentation des encadreurs et professeurs d'EPS par catégorie, par sexe et par tranche d'âge.....	29
II.2. Présentation des résultats et commentaires.....	30
II.2.1. Résultats auprès du public non-pratiquant.....	30
II.2.2. Résultats auprès du public pratiquant.....	35
II.2.3. Résultats auprès des encadreurs.....	41
II.2.4. Résultats des entretiens.....	47
II.2.4.1. Le Président de la ligue d'athlétisme.....	47
II.2. 4.2. Le Directeur Technique Régional(DTR).....	48
II.2.4.3. Le coordonateur des professeurs d'Education Physique et Sportive du lycée Valdiodio Ndiaye.....	49
II.2.4.4. L'avis de l'encadreur de l'école fédérale Mor Mboup Diop.....	49
CHAPITRE III : DISCUSSION.....50	
III.1. Caractéristiques des différents répondants.....	51
III.2. Les dysfonctionnements consécutifs dus à la pratique.....	51

III.3. Les problèmes liés aux matériels.....	52
III.4. L'encadrement technique.....	
III.5. Les entretiens.....	53
Conclusion et suggestions.....	54
Références bibliographiques.....	57
Annexes.....	59

RESUME

L'objectif de notre étude était de mieux comprendre les facteurs limitant le développement de la pratique de l'athlétisme dans le département de Kaolack.

Pour mener à bien notre étude nous avons distribué des questionnaires mixtes (ouverts et fermés). Ces documents étaient destinés aux athlètes, au public non- pratiquant de l'athlétisme et aussi aux encadreurs et professeurs d'EPS intervenant dans les établissements scolaires, dans les clubs ou écoles d'athlétisme. Nous nous sommes également entretenus avec les responsables sportifs de la localité principalement avec les responsables de la Ligue d'athlétisme de Kaolack.

Dans ce travail, cent vingt huit (128) personnes du public non- pratiquant, quatre vingt deux(82) athlètes et dix huit (18) encadreurs techniques et professeurs d'EPS, ont répondu correctement à nos questions.

A travers cette étude les résultats obtenus montrent que les facteurs limitatifs du développement de la pratique de l'athlétisme dans le département de Kaolack sont essentiellement liés :

- au manque criard d'infrastructures sportives dans le département bloquant parfois la pratique de masse ;
- au manque de politique de promotion pour la discipline favorisant une certaine méconnaissance de la discipline par la population,
- au manque de moyens financiers causé essentiellement par la non implication des autorités locales, qui a pour conséquence le manque de motivation chez les athlètes mais aussi chez les encadreurs ;
- à l'insuffisance d'encadreurs qualifiés et une prolifération d'initiateurs dont le niveau d'expertise suscite une polémique.
- à la disparition de grandes compétitions qui suscitaient beaucoup d'engouement et de promotion chez les athlètes ; il s'agissait de la semaine de la jeunesse ; de la journée de la francophonie ; de la journée de la 1^{ère} Dame ; des cross de masse.

Dans la dynamique de promouvoir le développement de l'athlétisme dans le département de Kaolack, certaines suggestions ont été émises à l'endroit des autorités sportives et les plus essentielles consistent à :

- multiplier les installations sportives et aménager des espaces pour l'entraînement des jeunes ;
- médiatiser les journées d'athlétisme ;
- mettre à la disposition de la ligue des moyens financiers et matériels ;
- organiser des stages de renforcement pour améliorer le niveau des encadreurs ;
- susciter une plus grande implication des Professeurs d'Education Physique et Sportive (PEPS) dans la discipline ;
- lutter pour le retour des grandes compétitions qui tendent à disparaître ; créer des événements avec parrainage « journée du Maire », « olympiades jeunes » dans les établissements scolaires ou dans les quartiers.
- procéder à une meilleure prise en charge de la petite catégorie avec des détections dès le bas âge.

INTRODUCTION

L'athlétisme est un sport qui comporte un ensemble de disciplines regroupées en courses, sauts, lancers, épreuves combinées et la marche. L'origine du mot athlétisme vient du grec athlos, signifiant combat ; il s'agit de l'art de dépasser la performance des adversaires en vitesse ou en endurance, en distance ou en hauteur. L'athlétisme est aussi défini par **Hebert** comme « tout genre d'exercice ou activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance, et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini, une distance, une durée, un obstacle, une difficulté matérielle, un danger, un animal, un adversaire et, par extension, soit même ».

L'athlétisme s'est toujours présenté dans le département de Kaolack depuis la période coloniale à travers ses grandes compétitions (comme les championnats nationaux, la semaine de la jeunesse, les journées de la francophonie ; L'UASSU). En effet, certaines grandes performances ont été enregistrées par des athlètes kaolackois dans différentes disciplines. On peut citer par exemple au 1500m des noms comme **Ousseynou BA** qui a réalisé 4'25'' dans les années 1993-94 à Kaolack, et a réussi à réaliser 3'54''71 en 1996 à Dakar ; **Arouna Diarra** réalise 4'30'' à Kaolack dans les années 2000 ; il réussit à décrocher le titre de champion du Sénégal sur cette distance en 2005 au championnat national d'athlétisme de Dakar avec une performance de 3'59''32. Chez les Dames, nous pouvons citer **Saliou Kanté** qui enregistre 5'89'' à Kaolack en 2002 ; elle réussit à améliorer sa performance à Dakar en 4'56''12. Sans oublier la prouesse de la native de Keur Mbara Thiam, en l'occurrence **Amy Mbacké thiam**, championne du monde en 2001 à Edmonton avec un chrono de 49''86 qui détient également le record du Sénégal sur 400m dames.

Cependant, force est de reconnaître que depuis quelques années, l'athlétisme kaolackois qui a longtemps valu beaucoup de satisfaction et d'émotion, ne cesse de régresser. D'après les statistiques, le taux de participation des athlètes aux différentes compétitions nationales et internationales a considérablement baissé. Et selon certains techniciens et encadreurs, ceci est sans doute dû au fait du manque d'importance notoire accordé au sport en général, et à l'athlétisme en particulier. Qu'en est-il réellement de l'athlétisme kaolackois ?

Dans ce travail notre objectif est d'identifier de façon détaillée les facteurs qui limitent le développement de la pratique de l'athlétisme dans le département de Kaolack.

Pour ce faire, nous avons adopté un plan comprenant trois chapitres :

-**Au premier chapitre**, nous aurons la revue de littérature ;

-**Le second chapitre** sera consacré à la méthodologie, à la présentation et au commentaire de nos résultats ;

-**Au troisième et dernier chapitre** nous ferons la discussion de nos résultats avant de livrer nos conclusions et suggestions

CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE

I.1.HISTORIQUE DE L'ATHLETISME

L'athlétisme, une des plus anciennes pratiques sportives, passionne aujourd'hui comme il y 'a plus de 2000 ans un public qui suit, dans une ambiance pathétique et des mises en scènes grandioses, les exploits des « dieux du stade ».

Dans l'antiquité l'athlétisme était uniquement destiné à développer les qualités physiques des guerriers. Ces activités étaient essentiellement de nature utilitaire, car elles permettaient à ces êtres humains de se nourrir par la chasse par des armes (lances flèches ou pierres) ; de sauver leur vie devant des bêtes féroces, de développer en ces athlètes ce qu'on appelait la « force guerrière ».

Vers 1500 avant J.-C, les grecs commencent à organiser des compétitions dans une perspective plus pacifique. Cette orientation n'est pas nouvelle. En effet, sur les bas reliefs Egyptiens datant de 3500 ans avant J.-C, figurent des silhouettes d'hommes s'adonnant à la course à pieds. Mais c'est la civilisation grecque qui donna sa réelle dimension à l'athlétisme.

Dans la Grèce antique, des jeux furent organisés en l'honneur des dieux. Et dans ces jeux, l'athlétisme y occupait une place incontournable .Parmi ces événements les plus célèbres, il y avait les jeux d'Olympie qui donneront plus tard le nom de jeux olympiques. A cette période, selon Homère, l'éducation sportive et athlétique était une composante de la société .Les premiers espaces de compétitions spécialisés apparurent, comme à Olympie où, selon la légende, la piste droite mesurait 192 ,27m. Les compétitions d'athlétisme qui se développèrent dans toute la Grèce comprenaient : les épreuves de vitesses, de courses longues (7 à 24 stades), de sauts, de lancers (disques, javelot) .Ces fêtes sportives et religieuses qui rassemblaient une communauté grecque souvent très divisée, prirent une grande importance.

L'athlétisme moderne apparait au 19è siècle considéré par beaucoup d'intellectuels comme le siècle de la modernisation, le siècle de la rénovation de l'athlétisme en particulier ; c'est pendant cette période qu'on assiste à l'organisation des courses de pedestriens dans les universités anglaises d'oxford et de Cambridge .Mais c'est au célèbre collège de rugby qu'est organisée en 1837 la première course à pieds. Cette compétition gagne rapidement les autres collèges, comme Eton, puis les universités. Ainsi Cambridge, inspiré par oxford, organise ses championnats d'athlétisme en 1857. En 1866 la fédération anglaise d'athlétisme est créée ; celle-ci deviendra en 1980 « l'amateur athlétique association » .Aux USA, on assiste à la création du New York athlétique club en 1868 .En France le racing club et le stade français

apparaissent en 1883, tandis que les premiers championnats de France sont organisés à la croix catalan.

Mais il faut noter que l'élan capital donné à l'athlétisme se situe en 1896 avec la rénovation des jeux olympiques à l'initiative du **Baron Pierre de Coubertin**. L'histoire de l'athlétisme moderne devient alors en effet inséparable de celle de l'olympisme. Une nouvelle entité internationale de régulation voit ainsi le jour, il s'agit de la fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA) qui portera par la suite le nom de l'IAAF (fédération internationale des associations d'athlétisme).

Cette nouvelle structure créée en 1912 à Stockholm se chargera de la codification de ce sport à l'échelle mondiale, en fixant des règles très strictes pour l'organisation des compétitions afin de garantir non seulement leur régularité, mais aussi l'authenticité des performances.

L'IAAF a également établi un vaste programme de développement en créant de grandes compétitions comme les jeux olympiques, les championnats du monde. Elle a favorisé également la pratique hivernale de l'athlétisme avec l'instauration d'un championnat du monde en salle et un championnat du monde cross country. Aujourd'hui, avec les records qui ne cessent d'être améliorés dans presque toutes les disciplines athlétiques, l'IAAF multiplie les contrôles de dopage pour protéger la santé des athlètes et garantir la valeur des performances.

I.1.1. Origine et évolution du 400 mètre.

A la frontière entre le sprint pur et le demi-fond, le 400 mètre est une épreuve athlétique à part, tel un « **carrefour des vertus** », comme l'écrit **Robert Pariente**. Inspiré du double stade (384m) des jeux olympiques antiques, le 400 mètre moderne est né du découpage pratiqué par les britanniques à partir de la distance de référence qu'est le mile. Le 400 mètre va se forger une place importante dans le programme athlétique. Il faut cependant attendre les années 1840 pour que les athlètes professionnels américains et anglais s'intéressent réellement à cette course à l'occasion de paris à enjeux divers. La première performance sur cette distance fut réalisée par l'anglais **Guy Tim** en 50''5 en 1868. Au championnat d'Angleterre à Londres, **Edward Colbeck** améliore la performance de G. Tim qui, alors était déséquilibré dans sa course, réalise 50''4. En 1881 l'américain **Lon Mayers** portera son record mondial des 440 yards à 48''8 soit 48''5 sur 400 mètre à Philadelphie, record qu'il réussira à améliorer en 48''6 en 1886 avant de s'éteindre définitivement.

Les jeux olympiques de l'ère moderne furent organisés à Athènes en 1896. A cette occasion, l'américain **Thomas Burk**, remporta le titre sur 400 mètre en réalisant un temps de 54''. Cependant le plus grand coureur du tournant du siècle n'était pourtant pas Burk mais son compatriote **Maxey Long** qui le succéda aux jeux olympiques de Paris en 1900 dans le temps de 49''4. En octobre 1900 dans le New Jersey, il réalise dans un 400 mètre en ligne droite un temps de 46''7. Il est important de souligner que jusqu'aux jeux olympiques de Londres en 1908, le 400 mètre se courait en ligne droite comme le 800m. Classé quatrième aux jeux olympiques de Stockholm en 1912, l'américain **Ted Meredith** émerge au plus haut niveau. Doté d'une vitesse impressionnante, il efface rapidement Maxey des tablettes en couvrant le 440yards à un seul virage dans le temps de 47''4, soit 47''1 au 400 mètre en 1916 à Cambridge dans le Massachussets. La première guerre mondiale va le priver d'un titre olympique. Après la guerre mondiale, **Eric Liddel** va se distinguer rapidement sur la distance. Aux jeux olympiques de paris en 1924, Liddel réalise en final du 400 mètre un temps de 47''6, établissant ainsi un nouveau record olympique. Le 400 mètre dans un moment de l'histoire a connu une ère nouvelle appelée « l'ère du sprint ». Le premier coup de semonce est donné par **Emerson spencer**, il améliore le record du monde en 47''0 en passant à mis course à 21''8.

Dans cette nouvelle ère, un autre champion se distingue, en l'occurrence, **Archie Williams**. Ce dernier boucle le tour de piste en 46''1 l'établissant ainsi le nouveau record mondial de la

distance métrique. Il sera également le premier noir champion olympique de la distance, et le premier noir recordman mondial. Avec le temps, d'autres noms de la discipline se sont succédés, on peut noter par exemple celui d' **Otis Davis** qui établit un temps de 45''5 à Rome. Avec **Kaufman**, ils deviennent les premiers à briser la barrière des 45'' réalisant 44''9. Dans cette même logique d'évolution des performances, nous pouvons aussi citer le nom de **M. Johson** qui réalise au championnat du monde de Séville en 1999 un chrono de 43''18 ;

Les dames ne s' intéresseront à la course de 400 mètre que progressivement .Ce n' est qu'en 1960 aux jeux olympiques de Tokyo que la course de 400 mètre sera officiellement reconnue aux femmes .Mais bien avant, certaines dames s'aventuraient déjà sur la distance .En 1914 par exemple à Stockholm, **Birit h julhammar** avait réalisé 72''30. En 1957 ,la soviétique **Maria Itkina** réussira 55''6 sur la distance avant de faire encore mieux en 1959 en réalisant 53''4. L'absence de la favorite **Sim Kim dan**, 51''2, record personnel, avait permis à l' australienne **Betty Cuttibert** d'être sacrée la première championne olympique du 400 mètre en 1960 à Tokyo .Aujourd'hui, le record féminin est la propriété de l' Allemande **Maria koch**, elle a couru la distance en 47''60 à Canberra le 06/10/1985 .

Au Sénégal on retient que **Amadou Gakou**, en 1968, avait réalisé l'excellent chrono de 45''01 qui constitue jusqu' à présent le record national, et qui lui avait permis d'occuper la 4^e place à la finale des jeux olympiques de Mexico. Cependant, le Sénégal ne manquera pas de s'illustrer à nouveau sur cette distance en alignant quatre spécialistes du 400 mètre qui vont se classer 4^e en finale au relais 4x400 mètre des jeux olympiques d'Atlanta .Un sénégalais du nom de **Ibrahima Wade**, avait lui aussi accédé en demi- finale du championnat du monde à Athènes. Chez les dames le Sénégal retiendra la performance de la native de la région de Kaolack, Amy **Mbacké thiam**, qui en Août 2001, décrochait la médaille d'or aux championnats du monde à Edmonton au Canada avec un chrono de 49''86 .D'autres jeunes aussi ont marqué cette discipline parmi eux, nous pouvons citer : **Ndéye Fatou Soumah** ; **Mame Fatou Faye** ; **Fatou Diabayes**, qui réussissent de belles performances.

I.1.2. Origine et évolution des courses de fond cas du 5000 mètre.

La course de fond, selon la distance, est toute course qui se situe au delà de 5000 mètre. Cependant sur le plan des processus énergétiques, le fond peut être défini comme l'ensemble des courses qui nécessitent à la fois une bonne puissance maximale aérobie et une grande capacité aérobie. La course sur longue distance se confond même avec la notion d'athlétisme dont elle fut certainement la première illustration. Elle a toujours été pratiquée depuis l'antiquité pour des raisons utilitaires ou de divertissements. Tous les peuples et toutes les civilisations ont entretenu en leur sein des individus dont les facultés d'endurances ont tout d'abord été utilisées pour accélérer la vitesse des communications. Ensuite, ces courses servirent de support à des jeux et à des compétitions diverses. Ainsi, dès le 17^e siècle, les nobles britanniques utilisent les services de (running footmen) aussi bien pour leurs dépêches que pour se lancer des défis par coureurs interposés ; très vite, ces paris entraînent l'émergence d'une catégorie de coureurs professionnels qui vont régulièrement s'affronter sur des parcours divers du (mile 1609m et demi mile aux très longues distances). Ainsi un britannique du nom de **Barclay** réussit à parcourir 1000 heures en 1839. C'est d'ailleurs à cette époque que la faveur du public s'oriente vers ces courses extrêmes. Cependant, l'apparition progressive des coureurs amateurs ainsi que le rôle de plus en plus éducatif attribué au sport vont permettre la codification plus rigoureuse des courses athlétiques pour aboutir à la mise en place des distances officielles telles que nous les connaissons aujourd'hui. Certaines d'entre elles sont dérivées des mesures anglo-saxonnes, le 1500 mètre et le 800 mètre viennent du mile et du demi mile anglais, d'autres sont tout simplement issues du système métrique par exemple 3000 m, 5000 m et 10000 m. Le marathon demeure une exception puisqu'il est fondé sur la distance maratho- Athènes (42km). Cette distance, créée lors de la rénovation des jeux olympiques modernes, sera officiellement amenée à 42,195km après les jeux de Londres de 1908. Les courses de fond ont connu une grande progression au fil des années. Dans ce cadre le finlandais **Johannes Kolehmainen** établit le premier record officiel du 5000 mètre en 14'36''6 aux jeux olympiques de 1912. **Vladimir Karts** de l'URSS est le premier à descendre sous les 14 mn en 1960 en réalisant un temps de 13'39''.

Le nouveau record du 5000 mètre est détenu par l'Ethiopien **Kénénesia Békélé** en 12' 37''35 aux championnats du monde d'athlétisme de Riéti en Italie le 01/09/96.

Chez les dames, les performances ont considérablement évolué depuis 1996 passant de 19'58''88, réalisée par la chinoise **Wang Junxia** en 1996, à 14'11''15 réalisée par la nouvelle championne du monde, l'Ethiopienne **Tirunesh Dibaba** à Carson aux Etats Unis en 2007.

Au Sénégal les courses de fond, notamment le 5000 mètre ont été toujours dominées par les militaires spécialisés en cette pratique. C'est ainsi que le premier record officiel sur cette distance à été réalisé par **Antoine Mbengue** de l'ASFA (l'association sportive des forces armées) le 15 septembre 1974 à Paris avec un temps 14'52''1. Le 30 Juillet 1978, le même soldat améliore sa performance à Blois en 14'32''. Il détiendra ce record du 5000 mètre jusqu'au 4 avril 1991. A cette date précise, **Moussa Ba** de l'ASFA améliore le record en 14'29'' 7 à Dakar et depuis, ce record stagne malgré les grands noms qui se sont succédés sur cette distance, et parmi lesquels nous pouvons citer : **Cheikh Ndiaye ; Ibrahima Gning ; Samba Faye**, tous de l'ASFA .Dans la région de Kaolack, on peut citer **Moustapha Dieng** qui a marqué cette discipline .Cependant il faut souligner que ces athlètes sénégalais ont beaucoup de mal à rivaliser avec les meilleurs aux plans Africain et mondial, comme les Ethiopiens et les kenyans qui sont les habitués de la distance .

Chez les dames, la pratique du 5000 mètre est beaucoup plus récente. Ainsi, le 14 mai 1995, au stade Léopaul Sédar Senghor de Dakar, **Aissatou Diagne** du club Dial Diop établit le premier record en 18'54''1. Cette dernière sera détrônée le 30 mai 1999 par **Ramatoulaye Seydi** de Kolda qui établit le nouveau record en 18'51''3. Dans la région de Kaolack **Aida Pouye** a marqué son empreinte sur cette distance. En effet, le 08 Juin 2003, elle améliore le record du 5000 en 18'31''3, devenant ainsi championne du Sénégal .Deux ans plus tard en Juillet 2005, **Raicha Djikhounouk** de l'AS Douane décroche le nouveau record réalisant un chrono de 18'25''15 au stade Iba Mar Diop de Dakar. Le 22 Juin 2007 aux championnats nationaux d'athlétisme, ce record fut à nouveau battu par **Agnès Kalling** de l'ASPO (Association sportive de police) en franchissant la ligne d'arrivée en 18'19''57. Aujourd'hui le nouveau record du Sénégal est détenu par **Raicha Djikhounouk** avec le chrono de 17'47''26 le 11/06/2011.

Nous retiendrons que depuis quelques années, c'est un groupe restreint de jeunes filles qui anime cette distance .Cependant leurs performances restent très en deçà du record d'Afrique et du monde détenu par la même personne, l'Ethiopienne **Tirunesh Dibaba** en 14'11''15. Lorsque l'on se penche sur l'histoire de la course de fond, on remarque la progression vertigineuse des records beaucoup plus que dans les épreuves de vitesse, plus dépendantes des

qualités naturelles de bases ; et selon certains, l'amélioration des méthodes d'entraînement a été à l'origine de l'apparition « d'athlètes phénomènes » qui ont poussé les limites de la résistance humaine dans les proportions inimaginables .Où s'arrêtera la progression ? On n'ose l'imaginer. Souhaitons cependant qu'elle demeure la conséquence de la rationalisation de l'entraînement et de l'amélioration de la valeur physique et mentale des athlètes et non le résultat de l'utilisation de produits et de procédures capables d'élever artificiellement le potentiel des athlètes au détriment de leur santé.

***Tableau des différents records du 5000 mètre hommes.**

Records	Athlètes	Lieu	Date	Performances
Olympique	Kénénesia Békélé	Osaka	23/08/2008	12'57''82
Monde	Kénénesia Békélé	Rieti(Italie)	01/09/1996	12'37''35
Afrique	Kénénesia Békélé	Hengelo	31/05/2004	12'37''35
Sénégal	Moussa Ba	Dakar	04/04/1991	14'29''7

***Les différents records du 5000 mètre dames.**

Records	Athlètes	Lieu	Dates	Temps
Olympique	Gabriela Szabo(Rou)	Sydney	25/09/2000	14'40''79
Monde	Tirunesh Dibaba(Eth)	Carson (USA)	20/05/2007	14'11''15
Afrique	Tirunesh Dibaba(Eth)	Oslo	06/06/2008	14'11''15
Sénégal	Raicha Djikhounouk	Dakar	11/06/2011	17'47''26

I.1.3. Origine et évolution des sauts : cas de la longueur.

Le saut en longueur est une épreuve d'athlétisme où les compétiteurs s'exercent à sauter le plus loin possible. Le saut en longueur est l'un des gestes les plus spontanés qui soit pratiqué dès l'origine de l'humanité, mais dans un but purement utilitaire. Il a très vite été considéré comme l'une des illustrations les plus spectaculaires des possibilités humaines. Il n'est donc pas étonnant de le voir figurer aujourd'hui sous une forme plus ou moins codifiée. Depuis l'antiquité le saut en longueur était présent dans toutes les manifestations se fixant pour but l'élévation de la valeur physique des individus.

Il apparaît au programme de certains jeux celtiques près de XX siècles avant J. C, et devient l'une des cinq épreuves du Pentathlon moderne des jeux olympiques. Il faut noter cependant que malgré cette évolution au fil des années, le saut en longueur reste l'une des disciplines athlétiques ayant subi le moins de bouleversement technique caractérisant parfois le sport moderne. Il faut signaler aussi que les possibilités physiques de l'homme ont évolué considérablement à travers les années. Ainsi, dès 1874 l'Irlandais **John Lane** dépasse la ligne des 7m avec un saut de 7,05m. Les 7m50 ne seront atteints qu'en 1900 par **Mayer Prinstein**. Le premier sauteur moderne, ou du moins celui dont la technique était plus proche de celle des sauteurs actuels, l'Américain **Dehart Hubbard**, atteint les 7,89 m en 1925. Ce dernier régna sur cette spécialité pendant très longtemps. Aux jeux olympiques de Berlin en 1935, un autre phénomène s'illustre, il s'agit de **Jesse Owens** qui dépasse la ligne des 8m13, ce record restera pendant 25 ans imbattable, et l'évolution de la discipline semble stagner. Il faut attendre les jeux olympiques de Mexico en 1968 pour voir le record évoluer véritablement avec l'Américain **Bob Beamon** qui améliore le record du monde en réalisant un saut de 8m90. Vers les années allant de 1983 à 1996, un autre phénomène de la discipline s'illustre en dix ans de saut en longueur, **Carl Lewis**, signe les performances les plus remarquables de l'histoire de l'athlétisme (65 victoires consécutives). Il est d'ailleurs le seul athlète à avoir remporté plus d'une fois le concours du saut en longueur aux jeux olympiques.

Mais l'apparition de nouveaux sauteurs phénomènes comme **Ivan Pédroso**, champion olympique en 2000, et **Dwight Phillips**, maître de la discipline depuis 2004, vont changer le cours des événements, non pas par leur performance mais par leur technique de sauter.

Chez les dames, cette discipline n'est apparue aux jeux olympiques qu'en 1948. Avec l'évolution des performances, certains noms se sont illustrés. Il s'agit de **Heike Drechsler** ; **Inessa Kravets** ; **Galina Chistyakova**.

*** Les dix meilleures performances hommes au saut en longueur.**

ATHLETES	PERFORMANCES	LIEU	DATES	V.(m/s)
Mike Powell	8,95m	Tokyo	30/08/1991	0.3
Bob Beamon	8,90m	Mexico	18/10/1968	2.0
Carl Lewis	8,87m	Tokyo	30/08/1991	0.2
R .Emmian	8,86m	Tsakhkadzo	22/05/1987	1.9
L. Myricks	8,86m	Indianapolis	18/07/1988	1.4
Erik Walder	8,74m	El Paso	02/04/1994	2.0
D.Phillips	8,74m	Eugène	07/09/2009	-1.2
I .Saladino	8,73m	Hengelo	24/05/2008	1.2
Ivan Pedroso	8,71m	Salamanque	18/07/1995	1.9
L.Tsàtouma	8,66m	Kalamatas	02/06/2007	1.6

***Les dix meilleures performances Dames.**

ATHLETES	PERFORMANCES	LIEU	DATES	(m /s)
G .Chistyakov	7,52m	Petersburg	11/06/1988	1.4
J. Joyneikerse	7,49m	New York	22/05/1994	1.3
H. Drechler	7,48m	Neribraudenburg	09/07/1988	1.2
A .Cusma	7,43m	Bucarest	04/06/1983	1.4
T.Kotova	7,42m	Annecy	23/06/2002	2.0
Y.Belevskaya	7,39m	Bryansk	18/07/1987	0.5
I.Kravets	7,37m	Kiev	13/06/1992	0.5
T. Lebedeva	7,33m	Toula	31/07/2004	0.4
Y.Khlopotina	7,33m	Alma Ata	12/09/1985	1.5
M.Jones	7,31m	Zurich	12/09/1998	

I.1.4. Origine et évolution des lancers : exemple du Poids

Avant d'être un simple jeu, les lancers étaient des activités de défense et de chasse. Ils ont ensuite évolué pour donner les activités de lancer de précision (jeu de balles) et les lancers de distance. Le lancer de pierre et de masse était largement pratiqué durant l'antiquité, et cette pratique s'est poursuivie par la suite. Aux XVII^e siècle, le lancer de boulet est pratiqué par les soldats. Le choix du boulet comme masse va rapidement se généraliser en Europe. En 1860, le poids de la boule métallique est fixé à 16 livres, soit 7,257 kg. En effet, le lancer de poids est une discipline de l'athlétisme qui consiste à lancer une boule de métal aussi loin que possible. Comme il est cité précédemment, les traces de lancer de poids ont été trouvées dès l'antiquité, et cette pratique était alors associée à des faits, sinon de guerre ou du moins guerriers. La première compétition de lancer de poids à proprement parler peut être datée à la fin du XIX^e siècle. C'est l'Américain **Perry O'Brien** avec 10 records du monde à son actif, qui le premier, marqua l'histoire de la discipline .Il fut le premier Athlète à lancer au-delà des 18 mètres. En 1976, le Russe **Aleksandr Barysknikov** apporta également sa petite contribution sur l'évolution de la technique de lancer. Ce dernier adopta la technique de rotation utilisée par les lanceurs de disque pour réaliser ses performances, et cela fût une grande évolution quant à la technique du lancer de poids. Même s'il est vrai que le dopage a marqué une partie de l'histoire du lancer de poids, il faut cependant reconnaître que les performances ont considérablement évolué en passant à nos jours à 23m12. Chez les dames, le record de la Russe **Natalya Lisovkava** (22,63) reste toujours imbattable. Cependant, quelques grands noms se sont illustrés sur cette discipline. On peut retenir **Ilan Slupranek** qui a réalisé 22,41m, actuel record olympique.

*Tableau des records au lancer de poids chez les Hommes.

Record	Athlète	Lieu	Date	Performance
Olympique	U.Timmermann	Moscou	23/09/1988	22,47m
Monde	Randy Barnes	Los Angeles	20/05/1990	23,12m
Afrique	Janus Robberts	Eugène	02 /06/2001	21,97m
Sénégal	Lamine Badji	Caire	28/08/1982	16 ,44m

***Tableau des records au lancer de poids chez les Dames.**

Records	Athlète	Lieu	Date	Performance
Olympique	I.Slupranek	Moscou	24/07/1980	22,41m
Monde	N.Lisoskaya	Moscou	07/06/1987	22,63m
Afrique	Ch.Vivian	Walnut	19/04/2003	18,41m
Sénégal	Nafissatou Mboup	Arles	29 /05/1999	13,76m

I.2.Introduction et Organisation de l'Athlétisme au Sénégal

L'athlétisme, depuis très longtemps a été pratiqué en Afrique, et particulièrement au Sénégal .En effet, vers les années 1920, cette discipline fut introduite au Sénégal par les colons français qui, un peu plus tard, ont mis en place de grands clubs comme l'Union Sportive de Gorée (U.S.G) créée en 1933 ; La Jeanne d'arc de Dakar en 1921 ; le foyer France Sénégal. A travers lesquels les colons formèrent les tirailleurs Sénégalais à toutes les disciplines athlétiques, mais tout cela à leur profit.

Il faut noter cependant que grâce à cette formation coloniale, beaucoup d'athlètes africains et Sénégalais particulièrement, ont réussi à marquer leurs noms sur les pages de l'athlétisme national et international. Parmi eux, on peut citer **Ousmane Ly**, recordman de France au javelot avec une performance de 55m 26 en 1923 .En 1949, l'originaire du Sénégal **Pape Gallo Thiam** a réalisé 2m 03 au saut en hauteur, devenant ainsi l'un des premiers africains à battre le record de France, sans oublier **Taka Guangue** qui fut champion de France en 1927 avec un jet de 58 ,41m au Javelot. La France, consciente de ses contres performances en 1924 à Paris et en 1936 à Berlin, lance en 1941 une propagande dans ses différentes colonies ; son objectif étant de développer l'athlétisme dans ses colonies. Le Sénégal ne sera pas en reste, car très vite, on assistera à une formation des instituteurs à la pratique et aux techniques sportives, ces derniers aurons la tâche d'initier les jeunes à l'athlétisme dans le milieu scolaire .Dans ce même souci de développement, les colons mettaient des lots importants de matériels didactiques à la disposition des techniciens et encadreurs du sport. L'ensemble de ces facteurs a contribué au développent de l'athlétisme au Sénégal .Il y a aussi qu'après l'éclatement de la Fédération Malienne d'Athlétisme, l'assemblée générale consécutive crée la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme (FSA) en 1960. Celle -ci est membre de L'IAAF (Fédération

Internationale des Associations d'athlétisme) et de la CAA (Confédération Africaine d'Athlétisme).

I.2.1. Introduction à l'échelle régionale

D'après les propos du Président de la Ligue et du Directeur Technique Régional(DTR), l'athlétisme est introduit dans la région de Kaolack depuis la période coloniale à l'image du Sénégal. En effet, cette discipline était surtout rencontrée dans le milieu scolaire, mais aussi à travers les compétitions militaires .Parmi celles-ci on peut citer la semaine de la jeunesse et la journée de la francophonie. En effet, cette scolarisation de l'athlétisme se manifeste par la mise en place de lots importants de matériels sportifs dans les établissements. Ainsi, avec l'intervention de grands techniciens comme **Mamadou Diallo** et **Omar Bâ**, beaucoup de clubs avaient émergé dans la région. Il s'agissait du Club Civil de Kasnack (C.C.K) ; de l'Union Sportive de Kaolack, des Guélwars (S.C.K.G) et du Club de Mbossé.

Mais depuis les années 80, l'athlétisme kaolackois à tendance à marquer le pas, car actuellement, le plus grand club Ngane Saér, créé en 1989 par **le président de la Ligue**, manque presque de tout, et celui-ci est à l'image de tous les clubs kaolackois. Cependant certains encadreurs comme **M. Camara le DTR** ; M. Bitéye et certains professeurs d'Education physiques abattent un travail remarquable pour rétablir cette discipline. Malgré les conditions de travail très difficiles, la région de Kaolack a toujours su produire des athlètes de qualité qui rivalisent avec les meilleurs au niveau national, voire international.

I.2.2.Répartition des athlètes licenciés du département de Kaolack en 2012.

➤ Ecole Fédérale Mame Balla Mbengue

Catégories	Benjamins(es)		Minimes		Cadets(es)		Juniors		Séniors		Total
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Nombres	03	02	08	08	05	05	0	0	0	0	31

➤ Ecole Fédérale Mor Mboup Diop

Catégories	Benjamins(es)		Minimes		Cadets(es)		Juniors		Séniors		Total
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Nombres	04	0	03	03	01	04	0	0	0	0	15

➤ **Ecole Fédérale Pie XII**

Catégories	Benjamins(es)		Minimes		Cadets(es)		Juniors		Séniors		Total
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Nombres	0	02	01	02	0	04	0	0	0	0	09

➤ **Centre Social Coundame**

Catégories	Benjamins(es)		Minimes		Cadets(es)		Juniors		Séniors		Total
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Nombres	0	0	0	02	03	0	05	04	03	03	20

➤ **Ecole Fédérale Lamine Diack**

Catégories	Benjamins(es)		Minimes		Cadets(es)		Juniors		Séniors		Total
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Nombres	01	06	05	02	02	02	0	03	0	0	21

➤ **ASC Ngane Saer**

Catégories	Benjamins(es)		Minimes		Cadets(es)		Juniors		Séniors		Total
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Nombres	01	0	01	04	01	05	05	13	09	23	62

➤ **Ecole Fédérale Amy Mbacké Thiam**

Catégories	Benjamins(es)		Minimes		Cadets(es)		Juniors		Séniors		Total
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Nombres	03	04	06	13	01	01	0	0	0	0	28

➤ % des Clubs en Fonction du nombre total des licenciés du département en 2012

Ecoles ou Clubs d'athlétisme	Total	Pourcentage
Ecole Fédérale Mame Balla Mbengue	31	16,67
Ecole Fédérale Mor Mboup Diop	15	08,06
Ecole Fédérale Pie XII	09	04,84
Centre Social Coundame	20	10,75
Ecole fédérale Lamine Diack	21	11,29
ASC Ngane Saer	62	33,33
Ecole Fédérale Amy Mbacké Thiam	28	15,05
TOTAUX	186	100

Commentaire : L'étude de ces tableaux nous a permis de constater que la plupart des athlètes kaolakois sont pensionnaires du club de Ngane Saer présentant 33,33% du nombre total des licenciés du département. Il est aussi important de souligner que la quasi-totalité des clubs se concentre dans la commune de Kaolack.

***Quelques grands noms de l'athlétisme kaolackois**

Disciplines	Noms des athlètes
100m-200m	-EL Hadj Ousmane sarr alias Ely Sarr ; -Sarr Mame Ibra, Cheikh Touradou Diouf ; -Boubacar Diouf ;
400m	-Amy Mbacké Thiam ; -Nouha Badji ; -Ousmane Niang (ex champion d'Afrique)
5000m	-Aida Pouye (champion du sénégal) ; -Moustapha Dieng ; -Ngagne Dieng
1500m	-Ousseynou Ba ; -Saliou Kanté ; -Coumba Ndiaye ;
Hauteur	-Issa Diaw ; -Binta Ndao ; -Ya Fama Diallo ; Ly (vers les années 70)
Javelot	Sadibou Diedhiou

I.2.3. La situation de l'athlétisme dans les Etablissements Scolaires.

Le milieu scolaire constitue un espace incontournable dans la promotion du sport. En effet, l'école assure en grande partie l'initiation des jeunes sportifs dans toutes les disciplines. C'est pourquoi la situation sportive des écoles donne une grande idée sur le sport de la localité de manière générale et de l'athlétisme en particulier. Ainsi nous avons visité quelques grands collèges et lycées du département pour voir l'ensemble du matériel sportif avec lequel les élèves sont initiés.

I.2.4. Tableau : matériels didactiques disponibles dans les établissements scolaires visités.

Etablissements Scolaires	Lycée moderne (kaolack)	Lycée Samba Dione (Gandiaye)	Lycée Ndoffane (ndoffane)	CEM Keur Lassana (ndiaffate)	TOTAL
Matériels					04
Javelots	03	00	00	00	03
Poids	24	16	09	02	51
Haies	00	00	00	00	00
Elastiques	10	01	03	00	14
Sautoirs	02	01	01	00	04
Fosse de réception	00	00	00	00	00
Planche d'appel	00	00	00	00	00
Airs de lancer	02	00	00	00	00
Plots	60	20	24	05	109
Starting block	00	00	00	00	00
Pointes	00	00	00	00	00

Commentaire : Les résultats de ce tableau montrent clairement qu'il est quasi impossible de pratiquer certaines disciplines comme le lancer de javelot, les courses de haies dans les établissements scolaires. Au niveau des sauts, les techniques ont aussi du mal à être enseignées par faute de matériels adéquats. C'est la raison pour laquelle les courses excellent le plus dans le milieu scolaire. Si on s'en tient à ces résultats, nous pouvons constater que les établissements n'assurent pas pleinement l'initiation des jeunes sportifs.

I.3.Présentation générale de la région de Kaolack.

La région de Kaolack est l'une des 14 régions administratives du Sénégal. Située dans le centre ouest du pays, elle est frontalière avec la Gambie, à cheval sur la zone sahélienne sud et la zone soudanienne nord. La région de Kaolack s'étendait sur 16000km², représentant 14% du territoire national, elle est située entre 14° 30 et 16° 30 de longitude ouest et 13° 30 et 14° 30 de latitude nord. Avec le nouveau découpage, la nouvelle région couvre maintenant 4927km², elle est située au cœur du bassin arachidier, limitée au nord et à l'ouest par la région de Fatick, à l'est par la nouvelle région de Kaffrine, au nord par la région de Diourbel et au sud par la république de Gambie. C'est en 1984 que l'ex région du sine Saloum scindée, a donné naissance aux régions de Fatick et de Kaolack. Aujourd'hui, la nouvelle région de Kaolack comprend les départements de Kaolack, de Nioro, et de Guinguinéo. Sur le plan

démographique, la population est estimée à 1066375 habitants avec 53% de femmes. Le département de Kaolack est le plus peuplé avec 53,3%, suivi du département de Nioro avec 36,6% et Guinguinéo avec 13,1%. La population régionale est à dominante rurale avec 68,3% contre 23,5% en zone urbaine.

I.3.1.Situation éco- géographique

La région de Kaolack est caractérisée par un climat soudano sahélien avec des températures relativement élevées d'Avril à Juillet, pouvant aller jusqu'à 35° à 45°. Comme la plupart des régions sahéliennes, elle est dominée par deux saisons : une saison sèche qui dure 8 à 9 mois et une saison pluvieuse qui dure 3 mois. Les pluies enregistrées dans cette région avoisinent les 800mm à 900mm par an. Dominée par le fleuve Saloum, la région de Kaolack présente un réseau hydrographique assez important constitué du Baobolong et Mimmuyang et des eaux souterraines. Dans cette région la végétation est très variée, comprenant une savane arbustive au nord, une savane au faciès boisé vers le sud et le sud est.

Sur le plan toujours éco-géologique la région est subdivisée en deux sous zones.

*La sous zone du vieux bassin arachidier couvrant les trois quarts du département de Kaolack. Elle concentre plus des deux tiers de la population régionale. La longue pratique de la culture de l'arachide, l'avancée des faunes et la production de charbon ont contribué à la destruction des ressources végétales.

* La seconde sous zone de polyculture regroupe tout le département de Nioro et les parties méridionales du département de Kaolack. Toutes les terres de cette sous zone sont occupées.

I.3.2.La situation socioculturelle.

Sur le plan religieux, l'islam est la religion dominante dans cette localité, regroupant plus de 95% de la population. Cela s'explique en partie par l'implantation de la grande famille religieuse Niassène. On note aussi la présence, en faible quantité, de chrétiens et d'animistes dans certaines zones.

Sur le plan ethnique, les wolofs dominent largement la région avec un pourcentage de 60%, suivis de l'ethnie pulaar qui avoisine les 20%, les sérères n'occupent que 10% de la population régionale sans oublier la faible quantité de Bambaras.

I.3.3. La situation socio-économique

***Activités agricoles.**

Surnommée la région du bassin arachidier, Kaolack est occupée à 75% de sa population d'agriculteurs, et la principale culture reste sans doute la culture arachidière. Mais on note cependant d'autres cultures comme celle des pastèques, du niébé, du mil, du sorgho, du maïs, du riz, et des cultures maraichères. Les cultures industrielles sont dominées par l'arachide, malgré les difficultés de la filière.

***La Pêche.**

On note ici que deux types de pêches sont pratiqués dans la région. Il s'agit de la pêche maritime et de la pêche continentale. La pêche maritime produit près de 800 tonnes de poissons par année, et l'essentiel de la consommation régionale provient d'autres régions du Sénégal. Quand à la pêche continentale, elle est pratiquée dans les bolongs et mares, la production est sans doute négligeable.

***Activités commerciales.**

De par sa situation géographique qui lui confère le titre de carrefour, la région de Kaolack possède un commerce intérieur assez florissant comme l'attestent les effectifs des détaillants et des grossistes. Le commerce extérieur est également florissant avec des milliards d'importations et d'exportations par année.

***Transports**

Le réseau routier, long de 1677km, est relativement dense, et donne à la région une assez grande accessibilité. Le transport ferroviaire dont le réseau n'est pas important s'étend sur quelques km entre Guinguinéo et la frontière avec la région de Kaffrine. Quant au transport maritime, en déclin, il est basé sur Diorhan et Lyndiane, les deux annexes du port de Kaolack.

***Activités industrielles et artisanales**

Le tissu industriel de la région est satisfaisant, comparé aux autres régions. Il comprend la Société Nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal (SUNEOR. Lyndiane) ; de la NOVASEN ; de la nouvelle société des salins du Sine Saloum (NSSS) ; de l'industrie Sénégalaise du cycle (ISENCY) spécialisée dans le montage de bicyclettes, de cyclomoteurs (aujourd'hui en cessation d'activités), de la société africaine de savonnerie Mahawa

(SASMA), produisant des savons, de la société de développement des fibres textiles (SODEFITEX) et de la centrale électrique. Dans le domaine artisanal, trois types d'artisanats (de production, d'art et de service) coexistent, et les artisans sont inscrits à la chambre des métiers de Kaolack.

I.3.4. Les équipements scolaires de Kaolack.

L'éducation constitue un élément fondamental dans le développement de la société. En effet Kaolack possède beaucoup de lycées et collèges d'enseignements en son sein.

*Au niveau de la petite enfance 86 structures sont destinées à la prise en charge .Elle sont réparties en 36 cases des tout petits ; 39 garderies privées ; 9 Garderies communautaires et 12 écoles maternelles avec un personnel de 212 agents constitués en majeure partie de femmes.

*Au niveau élémentaire : 839 écoles sont destinées à accueillir les élèves .Le personnel enseignant est composé en majorité de volontaires de l'éducation nationale avec un nombre de 2401 enseignants, mais aussi de maitres contractuels.

*Au niveau de l'enseignement moyen, l'académie de Kaolack compte 83 collèges répartis en 63 Collèges Publics et 20 Collèges Privés. Ici le corps enseignant est en majorité composé des vacataires sans formation soutenue ce qui explique d' une part cette baisse de niveau dans le système éducatif sénégalais de manière générale et dans la région de Kaolack en particulier. Et d autre part Il faut noter aussi que dans l'enseignement, à ce niveau, les garçons sont plus nombreux que les filles qui représentent 42,84% pour une population de 34492 élèves.

*L'enseignement technique et la formation professionnelle ne sont pas très développés. Le Lycée El Hadj Abdoulaye Niasse reste le seul établissement public. Cependant, pour la formation professionnelle, on assiste à l'ouverture de beaucoup d'Ateliers de coutures et de salons de coiffures.

I.3.5. Equipements liés à l'information.

Kaolack dispose de plusieurs chaines d'information parmi lesquelles nous pouvons citer : La Radio Télévision Sénégalaise(RTS) ; Dunya Fm ; Sud Fm ; Walf Fm et la nouvelle chaine Alfayda Fm. Selon l'avis du DTR, ces équipements d'information cités et la presse écrite régionale jouent un rôle très important dans la promotion du sport en général, et de l'athlétisme en particulier dans le département de Kaolack ; c'est ainsi que la Ligue de Kaolack entretient d'excellentes relations de collaborations avec ces chaines d'informations.

I.3.6.Le Sport.

Le département de Kaolack comme la plupart des localités du Sénégal est confronté à un problème criard d'infrastructures sportives. Ainsi selon M.FAYE la Ligue n'a presque pas de matériel .D'après les recherches, la Ligue ne dispose ni de starting block, ni de haies d'initiation, ni de mousse pour la hauteur ; il n'y a qu'un seul javelot, alors que le champion du Sénégal junior en javelot est licencié au club de Ngane Saér .Cependant, le département de Kaolack dispose :

-d'un Stade Omnisport, le Stade Lamine Guèye inauguré tout récemment .Seul stade d'ailleurs doté d'une piste d'athlétisme en tartan avec 6 couloirs .Ce stade dispose d'une pelouse synthétique où s'entraîne l'équipe régionale AS Saloum .On y trouve aussi des terrains de basket, de handball et un terrain annexe de football.

-du stade de Gandiaye construit récemment avec la coopération belge .Il est doté d'une piste d'athlétisme en cendré. Ce stade est mis en place dans le but de promouvoir le sport (l'athlétisme) dans la commune de Gandiaye, et plus largement dans le département voire la région. Il faut noter néanmoins que dans ce département, beaucoup de terrains sablonneux, de terrains de quartier abritent l'entraînement des athlètes. C'est le cas par exemple de l'ASC Ngane Saér, de l'école fédérale Mor Mboup Diop où les athlètes s'entraînent sur des pistes sablonneuses.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE, PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS

II.METHODOLOGIE.

II.1. Démarche méthodologique.

La méthodologie est une partie de la procédure de recherche qui fait suite à la propédeutique, et qui rend possible la systématisation des méthodes et des techniques nécessaires pour l'entreprendre. C'est ainsi que chaque recherche nécessite une certaine méthode à adopter. En effet, dans notre travail, nous procéderons par des questionnaires (ouverts et fermés) et des entretiens.

II.1.2 Population d'étude.

Ces questionnaires et entretiens cités ci-dessus sont destinés aux encadreurs techniques, aux responsables administratifs du département de Kaolack, au directeur technique régional, au président de la ligue d'athlétisme de Kaolack. Mais également au public pratiquant et non pratiquant de l'athlétisme, sans oublier les entraîneurs et professeurs d'éducation physique qui interviennent dans le milieu scolaire. Ainsi nous avons obtenu :

*150 sujets appartenant au public non-pratiquant de l'athlétisme dans le département de Kaolack dont 118 garçons et 32 filles âgés de 15 à 35 ans.

*85 sportifs appartenant pour la plupart aux clubs de Ngane Saér, à l'école fédérale Mame balla Mbengue, aux écoles fédérales Lamine Diack, Amy Mbacké Thiam, et dont l'âge est compris entre 16 et 30ans, répartis en 62 garçons et 23 filles.

*32 encadreurs et professeurs d'EPS dont 29 hommes et 3 dames âgées de 20 à 35ans.

II.1.3.Cadre de l'enquête.

Pour obtenir des informations liées à notre thème, nous avons mené une enquête auprès des responsables sportifs de l'athlétisme dans le département, et plus particulièrement auprès des responsables de la Ligue régionale de Kaolack. Pour effectuer ce travail nous avons eu à interroger :

-M.FAYE: Président de la Ligue régionale de Kaolack responsable et fondateur du grand club de l'ASC Ngane Saér ;

-M. Camara : Directeur technique régional de l'athlétisme et également encadreur à l'école fédérale Mame Mor Mboup Diop qui se trouve au lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack ;

-M. Biteye : Encadreur à l'école fédérale Mame Mor Mboup Diop ;

-M. Ba : Coordonnateur des professeurs d'EPS et encadreur au lycée de Ndoffane ;

-M. Dione : Coordonnateur des professeurs d'EPS et encadreur au lycée Samba Dione de Gandiaye.

-M. Ciss Coordonnateur des professeurs d'EPS et encadreur au lycée Moderne de Kaolack.

II.1.4.Collecte des données.

Pour recueillir des informations relative à notre thème d'étude, nous avons administré des questions fermées où nous demandions aux sujets de répondre par oui ou par non .Cependant certains répondants ont jugé nécessaire d'apporter leur contribution en justifiant leur réponse .Pour les questions ouvertes nous sommes partis à la rencontre des sujets se trouvant parfois dans les écoles ,dans les clubs, ou dans les centres d' entraînement .D'aucuns ont voulu répondre sur place et d'autres ont préféré le rapporter ultérieurement .S'agissant maintenant de l'entretien, nous avons ciblé les membres de la Ligue régionale d'athlétisme, en particulier les dirigeants sportifs comme M. Camara ,le directeur technique régional ;M .FAYE, le président de la Ligue régionale ;M. Faye, coordonnateur du lycée Valdiodio Ndiaye) . Ceux- ci nous ont permis d'obtenir le maximum d'informations liées à notre thème.

Dans ce travail, il faut saluer la très grande compréhension et collaboration de toutes les populations rencontrées dans les différentes localités (Gandiaye ; Sibassor ; Dya ; Ndoffane ; Ndiaffate ; et Kaolack commune) même si les déplacements étaient parfois très difficiles du fait de la distance entre les villes et surtout de l'enclavement de certaines localités.

-Sur les 150 questionnaires distribués au public non-pratiquant de l'athlétisme 128 ont été récupérés, 22 Perdus soit 14,67%.

-Sur les 85 sportifs interrogés ,82 ont répondu aux questionnaires. Seuls 3 n'ont pas répondu soit une perte de 3,53%.

-Sur les 32 questionnaires distribués aux encadreur techniques et professeurs d'EPS, seuls 18 (56,25%) ont été restitués, soit 14, 75 de perte. Cela est dû en partie au fait que la majeure partie des encadreur et professeurs d'EPS ne voulait pas répondre sur place.

II.1.5.Traitement des données.

Nous avons d'abord procédé à un dépouillement de chaque type de questionnaire dans un premier temps en utilisant la méthode dite de « Pendu », puis calculé les totaux et les pourcentages. En ce qui concerne les questionnaires ouverts, nous avons d'abord regroupé toutes les réponses qui sont identiques, puis dressé les réponses finales pour calculer enfin leur fréquence. Les résultats obtenus sont présentés ci-dessous sous forme de tableaux.

II.1.5.1. Tableau : Présentation du public non-pratiquant par catégorie, par sexe et par tranche d'âge.

Sexe	Masculin		Féminin		Totaux	
	N	%	n	%	N	%
Age (ans)						
[15 -20]	19	17,92	03	13,64	22	17,19
[21 – 25]	26	24,53	11	50	37	28,91
[26 – 30]	43	40,57	7	31,82	50	39,06
[31 – 35]	18	16,98	1	19	3	14,84
Total	106	100	22	100	128	100

***Commentaire :** Nous constatons que la majeure partie des répondants est âgée de 26 à 30 ans, avec un taux de 39,06% composé d'une majorité d'hommes. Il faut noter que c'est un public jeune âgé de 35 ans au plus.

II.1.5.2. Tableau : Présentation du Public Pratiquant par catégorie, par sexe et par tranche d'âge.

Sexe	Masculin		Féminin		Totaux	
	N	%	n	%	N	%
Age (ans)						
[15 -20]	28	45,90	12	57,14	40	48,78
[21 – 25]	17	27,87	3	14,29	20	24,39
[26 – 30]	14	22,95	5	23,81	19	23,17
[31 – 35]	02	3,28	1	4,76	3	3,66
Total	61	100	21	100	82	100

***Commentaire :** Les sportifs interrogés sont en majorité des jeunes âgés pour la plupart entre 15 et 20 ans avec une forte représentativité de garçons même si la part des filles reste assez intéressante dans cette tranche d'âge représentant 57,14% des filles du Public Pratiquant . L'analyse de ce tableau montre que la plupart de ces jeunes pratiquants sont âgés entre 15 à 30 ans et nous constatons que seul trois athlètes se retrouvent dans la tranche d'âge (31-35ans)

II.1.5.3. Tableau : Présentation des encadreurs et Professeurs d'EPS par catégorie, par sexe et par tranche d'âge.

Sexe	Masculin		Féminin		Totaux	
	N	%	N	%	N	%
Age (ans)						
[20 – 25]	6	37,5	1	50	7	38,89
[26 – 30]	8	50	1	50	9	50
[31 – 35]	2	12,5	0	0	2	11,11
Total	16	100	2	100	18	100

***Commentaire :** les encadreurs et professeurs d'EPS sont âgés dans l'ensemble de 20 à 35ans avec une très faible représentativité des femmes. Ainsi, 50% de ces techniciens se retrouvent dans la tranche d'âge de 26 à 30 ans donc très jeunes, et seul 11,11% de ces encadreurs ont plus de 30 ans.

II.2.Présentation des résultats et commentaires.

II.2.1.Résultats relatifs au public non-pratiquant.

Tableau I : Taux de personnes par catégorie professionnelle.

Profession	Nombre de répondants	Pourcentage
Elèves	52	40,63%
Etudiants	16	12,5%
Professeurs	09	7,03%
Instituteurs	51	39,84%
Total	128	100

Commentaire I: La plus grande partie du public non-pratiquant est constituée d'élèves et d'enseignants des écoles élémentaires, soit respectivement 40,63% et 39,84% ; ici la part des étudiants et professeurs est peu significative.

Tableau II : Présentation des réponses à la question 1 : Connaissez-vous les disciplines Athlétiques ?

Réponses	Nombres	Pourcentage
Oui	115	89,84 %
Non	13	10,16 %
Total	128	100

Tableau III : Présentation des réponses à la question 1.1 : Si Oui Citez-en au moins deux.

Réponses	Nombres	Pourcentage
Peuvent en citer au moins deux	108	93,91 %
Ne peuvent pas en citer au moins deux	07	6,09 %
Total	115	100

Commentaire II et III: A ces tableaux, nous avons constaté que la plupart du public non-pratiquant connaît les disciplines athlétiques. D'ailleurs 93,91% de ce public peuvent au moins en citer 2.

Tableau IV : Présentation des réponses à la question 2 :Aimez-vous l'athlétisme?

Réponses	Nombres	Pourcentage
Oui	113	88,28 %
Non	15	11,72 %
Total	128	100

Tableau V : Présentation des réponses à la question 2.1 : Si oui comment le trouvez-vous ?

Réponses	Nombres	Pourcentage
Très passionnant	16	14,16
Spectaculaire	18	15,93
Excitant	07	6,19
Accessible à tous	72	63,72
Total	113	100

Commentaire IV et V : L'athlétisme, dans son ensemble, a été apprécié par plus de la moitié du public non-pratiquant, soit un taux de 88,28%, et pour beaucoup d'entre eux, le meilleur de l'athlétisme est qu'il est accessible à tous.

Tableau VI : Présentation des réponses à la question 3 : Suivez-vous les compétitions d'athlétisme ?

Réponses	Nombres	Pourcentages
Oui	71	55,47
Non	40	31,25
Pas prononcés	17	13,28
Total	128	100

Commentaire VI : Nous constatons qu'un nombre assez important du public non-pratiquant ne suit pas les compétitions d'athlétismes même si la majorité (55,47%) le fait.

Tableau VII : Présentation des réponses à la question 4 : Quelles sont vos disciplines athlétiques préférées ?

Réponses	Nombres	Pourcentages
Courses	96	75
Sauts	15	11,72
Lancers	10	7,8
Pas prononcés	07	5,47
Total	128	100

Commentaire VII : Sur cette question, 75% du public non-pratiquant préfèrent la famille des courses suivie de celle des sauts avec 11,72%. Ceci s'expliquerait certainement par le caractère naturel des courses dans une zone en manque notoire d'infrastructures.

Tableau VIII : Présentation des réponses à la question 5. Aimeriez-vous un jour être initié à l'athlétisme ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
Oui	68	53,13
Non	51	39,84
Pas prononcés	09	7,03
Total	128	100

Commentaire VIII : On note ici que même si la part des répondants voulant être initiés est majoritaire (53,13%), le nombre du public qui n'en veut pas reste important avec un taux de 39,84%.

Tableau IX : Présentation des réponses à la question 6 : A votre avis y-a-t-il suffisamment d'athlètes dans le département de Kaolack ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
Oui	40	31,25
Non	53	41,41
Pas prononcés	35	27,34
Total	128	100

Tableau X : Présentation des réponses à la question **6.1** : Sinon qu'est ce qui est, selon vous, à l'origine de cette insuffisance d'athlètes dans le département ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
-Manque d'infrastructures adéquats	12	19,05
-Aucune garantie de réussite même avec des performances	03	4,76
-Refus des parents qui le jugent comme une perte de temps	05	7,94
-Absence de récompense dans les compétitions -Absence de motivation	20	31,75
-Manque de suivi à l'égard des jeunes talents	04	6,35
-Rigueur climatique	02	3,17
-Manque d'encadrement spécialisé	17	26,98
Total	63	100

Commentaire IX et X: Selon 41,41% du public non pratiquant, il n'y a pas suffisamment d'athlètes dans le département, et cela est justifié par les diverses raisons que nous avons citées dans le tableau ci-dessus. Il faut souligner ici qu'une partie du public qui ne s'est pas prononcée sur la question 6 a jugé nécessaire de donner son opinion à la question : **6.1**.

II.2.2. Résultats relatif au public pratiquant :

Tableau XI : Présentation des réponses à la question 1 : Avez-vous une fois participé à une compétition d'athlétisme ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
Oui	64	78,05
Non	18	21,95
Total	82	100

Commentaire XI: Dans ce tableau, on constate que la plupart des sportifs, (78,05%) ont déjà participé à une compétition d'athlétisme. Par contre, dans ce public, subsiste un groupe peu significatif, (21,95%) qui n'a pas encore participé.

Tableau XII : Présentation des réponses à la question 2 : Avez-vous déjà été initié à l'athlétisme?

Réponses	Nombre	Pourcentages
Oui	56	68,29
Non	26	31,71
Total	82	100

Tableau XIII : Présentation des réponses à la question 2.1 Sinon aimeriez-vous être initié ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
Oui	19	73,08
Non	07	26,92
Total	26	100

Commentaire XII et XIII: Ces deux tableaux montrent que 68,29% des sportifs ont été déjà initiés à l'athlétisme. Cependant, il faut souligner que 73,08% des sportifs non initiés le désirent.

Tableau XIV : Présentation des réponses à la question 3 : Dans quel milieu écoles et/ou clubs faites-vous les entrainements ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
Clubs	45	70,31
Ecoles	12	18,75
Pas prononcés	07	10,94
Total	64	100

Commentaire XIV : Parmi les pratiquants de l'athlétisme, 70,31% s'entraînent en club et 18,75% s'entraînent à l'école. Donc on peut affirmer que la plupart des athlètes s'entraînent en clubs ou à l'école.

Tableau XV : Présentation des réponses à la question 4 : Quels sont les clubs ou écoles d'athlétismes que vous connaissez dans le département de Kaolack ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
Peuvent en citer 4	12	14,63
Peuvent en citer 3	37	45,12
Peuvent en citer 2	15	18,30
Peuvent en citer 1	11	13,41
Ne peuvent pas en citer	03	3,66
Pas prononcés	04	4,88
Total	82	100

Commentaire XV: Nous constatons que la quasi-totalité des sportifs connaissent les clubs. D'ailleurs 78,05 % de ce public peuvent citer entre 2 et 4 clubs.

Tableau XVI : Présentation des réponses à la question 5 : Avez-vous suffisamment d'encadreurs dans les clubs ou écoles ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
OUI	08	12,5
NON	49	76,56
Pas prononcés	07	10,94
Total	64	100

Tableau XVII : Présentation des réponses à la question 5.1 : Que pensez-vous du niveau de ces encadreurs ; Ils sont : très bien, bien, pas mal ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
Très bien	18	28,12
Bien	40	62,5
Pas mal	6	9,38
Total	64	100

Commentaire XVI et XVII: Selon les athlètes, les encadreurs sont insuffisants en nombre dans les clubs. Cependant, une faible minorité (12,5%) de ce public pense le contraire. Il faut souligner que la majorité d'entre eux (62,5%) juge que les encadreurs sont bien dans l'ensemble.

Tableau XVIII : Présentation des réponses à la question 6 : Les conditions de pratique sont-elles réunies pour les athlètes ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
Oui	03	3,66
Non	77	93,90
Pas prononcés	02	2,44
Total	82	100

Tableau XIX : Présentation des réponses à la question 6.1 Sinon, qu'est ce qui manque ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
-Manque d'infrastructures et d'équipements adéquats pour la pratique de l'athlétisme	33	40,24
-Pas assez d'encadreurs de grande qualité	08	9,76
- Pas de médecin de sport pour veiller sur la santé des athlètes	06	7,32
-Pas de salle de musculation pour la préparation physique des athlètes	05	6,10
-Manque de soutien financier de la part des autorités	18	21,95
-Manque de motivation	12	14,6
Total	82	100

Commentaire XVIII et XIX : A ces réponses nous pouvons dire que les conditions de travail des athlètes dans cette localité sont très loin d'être satisfaites selon la quasi-totalité des sportifs (93,90%). Cela s'explique non seulement par le manque d'infrastructures et d'équipements adéquats pour la pratique de l'athlétisme, mais aussi par le manque de soutien financier de la part des autorités. Sans oublier le manque de motivation.

Tableau XX : Présentation des réponses à la question 7 : Combien de noms d'athlètes célèbres kaolackois connaissez-vous ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
En connaissent au moins 3	16	19,51
En connaissent au moins 2	28	34,15
En connaissent au moins 1	20	24,39
N'en connaissent pas	08	9,76
Pas prononcés	10	12,19
Total	82	100

Commentaire XX : Plus des trois quarts des répondants (78,05%) peuvent au moins citer un nom, parmi les grands athlètes qui ont marqué l'athlétisme kaolackois, et cela nous fait dire que les jeunes talents ne manquent pas de références dans cette localité.

Tableau XXI : Présentation des réponses à la question 8 : Que suggérer-vous pour améliorer les performances des athlètes kaolackois ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
-Améliorer les équipements et les installations sportifs du département	23	28,05
-Augmenter le nombre des encadreur	18	21,95
-Organiser des journées de récompenses pour motiver les jeunes et permettre une intégration massive	15	18,29
-Le soutien financier de toutes les autorités locales	10	12,19
-Développer l'athlétisme à la base dans les écoles	04	4,88
-Organiser régulièrement des compétitions	08	9,76
-Organiser des stages de renforcement pour améliorer le niveau des encadreur	04	4,88
Total	82	100

Commentaire XXI : L'analyse des réponses de ce tableau montre clairement qu'une grande partie du public pratiquant (28,05%) réclame l'amélioration des équipements et des installations sportives du département. En plus de cette revendication, un autre groupe assez important (21,95%) ajoute l'augmentation du nombre d'encadreur pour améliorer les performances des athlètes de Kaolack

II.2.3.Résultats relatif aux encadreurs.

Tableau XXII : Répartition des encadreurs selon leurs niveaux.

Niveau	Nombres	Pourcentages
Initiateur	06	33,33
1 ^{er} degré	05	27,78
2 ^e degré	02	11,11
3 ^e degré	05	27,78
Total	18	100

Commentaire XXII: Les niveaux des encadreurs dans le département de Kaolack sont très variés. Celui des initiateurs domine légèrement avec 33,33%, suivi par le niveau des titulaires du 1^{er} degré.

Tableau XXIII : Présentation des réponses à la question 1 : Quel est votre milieu d'intervention (école ; club ; école/club) ?

Milieux d'intervention	Nombres	Pourcentages
Ecoles	10	55,56
Clubs	07	38,89
Ecoles /Clubs	01	5,55
Total	18	100

Commentaire XXIII : Dans ce tableau, il faut souligner que la majeure partie des encadreurs (55,56%) n'intervient pas dans les clubs, mais dans les écoles .Cela confirme l'insuffisance d'encadreurs constatée déjà à la question 5 du public-Pratiquant.

Tableau XXIV : Présentation des réponses de la question 2 : Selon vous l'athlétisme est-il développé dans le département de Kaolack ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
OUI	07	38,89
NON	11	61,11
Total	18	100

Commentaire XXIV : En réponse à cette question, la grande partie des encadreurs (61,11%) pense que l'athlétisme n'est pas développé dans le département de Kaolack.

Tableau XXV : Présentation des réponses à la question 2.1 : Sinon, Pourquoi à votre avis ?

Réponses	Nombres	%
La raréfaction des compétitions dans le département	02	20
Faute d'infrastructures et d'encadreurs qualifiés	05	50
Pas de motivation	03	30
La non présence de la ligue dans certaines zones	01	10
Total	10	100

Commentaire XXV: 50% des encadreurs déplorent le manque d'infrastructures et d'encadreurs qualifiés qui contribue en grande partie au blocage du développement de l'athlétisme dans la localité.

Tableau XXVI : Présentation des réponses à la question 3 :Avez-vous déjà encadré des athlètes ?

Réponses	Nombres	Pourcentages
OUI	10	55,56
NON	08	44,44
Total	18	100

Tableau XXVII : Présentation des réponses à la question 3.1 : sinon pourquoi ?

Réponses	Nombres	%
Parce que je ne suis ni pratiquant ni optionnaire	01	12,5
Parce que les conditions ne sont pas réunies	02	25
Je n'avais pas encore de diplôme d'initiateur d'athlétisme	01	12,5
Je n'y vois pas quelque chose de motivant	01	12,5
Manque de personnel et de matériel	01	12,5
Parce que ça ne m'intéresse pas	01	12,5
Manque de temps	01	12,5
Total	08	100

Commentaire XXVI et XXVII : Les encadreurs confirment, dans la majorité (55,56%) avoir encadré des athlètes. Mais est ce que tous ces encadreurs interviennent dans les clubs ? Certainement que non, car le taux des encadreurs dans les clubs n'est pas très élevé (voir réponses à la question1).

Tableau XXVIII : Présentation des réponses à la question 4 : Y a-t il suffisamment d'athlètes dans le département de Kaolack ?

Réponses	Nombre	Pourcentages
OUI	04	22,22
NON	13	72,22
Pas prononcés	01	5,56
Total	18	100

Tableau XXIX : Présentation des réponses à la question **4.1**: Sinon, qu'est ce qui explique cette insuffisance ?

Réponses	N	%
Pas d'affiliation de certains clubs à la Ligue	03	23,08
L'effet de l'exode rural, les meilleurs migrent toujours vers Dakar	07	33,85
Manque de motivation des jeunes ; Pas d'implication des autorités	02	15 ,38
Pas Prononcés	01	07,79
Total	13	100

Commentaire XXVIII et XXIX : La majorité des encadreur (72,22%) estiment qu'on ne trouve pas assez d'athlètes dans le département. Et selon 33,85% des répondants, cela est dû en grande partie à l'effet de l'exode rural, les meilleurs athlètes migrent toujours vers Dakar.

Tableau XXX : Présentation des réponses à la question **5** : y a-t il suffisamment d'encadreur d'athlétisme dans le département de Kaolack ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
OUI	06	33
NON	12	66,67
Total	18	100

Tableau XXXI : Présentation des réponses à la question 5.1 : Sinon, que suggérez- vous pour augmenter leur nombre ?

Réponses	N	%
Organiser des séminaires de formations, des stages de niveau d'une manière accessible pour les jeunes entraîneurs.	08	66,67
Financer les encadreurs d'athlétisme	01	8,33
Mettre des installations à la hauteur pour donner l'envie de travailler aux encadreurs.	02	16,67
Pas prononcés	01	8,33
TOTAL	12	100

Commentaire XXX et XXXI : Le constat reste le même pour la plupart des encadreurs qui, à 66,67%, affirment que le nombre des siens est très insuffisants dans cette zone et pour plus de la moitié de ce nombre suggèrent d'organiser des séminaires de formations ; des stages de niveau pour les encadreurs afin d'augmenter leur nombre.

Tableau XXXII : Présentation des réponses à la question 6 : Quels sont les facteurs qui limitent le développement de la pratique de l'athlétisme ?

Réponses	N	%
Manque de formation (absence d'encadreurs qualifiés)	02	11,11
Manque d'infrastructures	12	66,67
La rigueur climatique (chaleur)	01	5,56
Le non implication des spécialistes et une massification d'encadreurs profanes	01	5,55
Le manque de moyens financiers	01	5,56
Pas prononcés	01	5,55
TOTAL	18	100

Tableau XXXIII: Présentation des réponses à la question 7 : Que suggérez-vous pour développer l'athlétisme dans ce département ?

Réponses	N	%
Multiplier les stages de formation pour les encadreurs	1	5,55
L'athlétisme soit géré par des experts en la matière	1	5,55
Mettre à la disposition de la Ligue des moyens financiers et matériels suffisants	1	5,55
Organiser beaucoup de compétitions avec des récompenses pour motivation	1	5,56
Inviter de grands athlètes lors des compétitions	1	5,56
Médiatiser les journées d'athlétisme	1	5,56
Assurer une meilleure prise en charge de la petite catégorie	1	5,56
Mettre en place des installations sportives dignes de ce nom	11	61,11
Total	18	100

Commentaire XXXII et XXXIII: Le département de Kaolack est confronté en grande partie à un problème d'infrastructures .En effet 12 encadreurs du public interrogés pensent que c'est un facteur essentiel qui peut limiter le développement de l'athlétisme dans la localité. Cependant, plusieurs points de vue (Voir réponses ci-dessus) ont été dégagés afin de développer l'athlétisme dans le département.

II.2.4.Résultats des Entretiens.

Dans le souci d'obtenir des informations fiables à propos de notre thème, nous avons jugé nécessaire de réaliser des entretiens avec les responsables de l'athlétisme régional, en l'occurrence, le président de la Ligue d'athlétisme, le directeur technique régional, le coordonnateur des professeurs d'EPS du lycée Valdiodio Ndiaye, et l'encadreur de l'école fédérale Mor Mboup Diop qui est également un ancien athlète du 400m.

II.2.4.1.Le Président de la ligue d'athlétisme.

Interpelé sur la situation de l'athlétisme dans le département de Kaolack, le Président, à l'entame de ses propos, affirme que l'athlétisme, du point de vue des résultats enregistrés chaque année, constitue la première discipline sportive au niveau départemental, voire régional. Selon lui cette Ligue de Kaolack dont le bureau est composé de sept membres, fait de son mieux pour redresser la barre. Ainsi, dans ses activités, elle organise chaque année au minimum dix journées de compétitions. Cependant force est de constater que l'athlétisme kaolackois est confronté à d'énormes difficultés qui bloquent son développement. En effet, l'athlétisme au niveau du département manque presque de tous : moyens matériels, infrastructures, motivation pour les athlètes, sponsors, soutiens de la part des autorités locales. A ce sujet, il souligne que depuis l'année dernière, la ligue n'a obtenu aucune subvention, seule l'ASC Saloum qui est l'équipe régionale de football a reçu 3 millions de francs CFA. Mais, ajoute-t-il, pour ne pas rester les bras croisés à attendre, la Ligue dans le but de collecter des fonds, organise en collaboration avec les techniciens du sport des formations payantes d'initiateurs. Ces fonds serviront à assurer l'organisation des différentes journées de compétitions et à récompenser certains athlètes méritants, même si cette récompense reste souvent symbolique. Selon toujours le président, la situation actuelle de l'athlétisme n'encourage pas les athlètes, et influence fortement sur les performances de ces derniers. En effet, le taux de participation des athlètes kaolackois aux compétitions nationales et internationales continue considérablement à baisser. En 2003, la région de Kaolack avait plus de cinq représentants à la compétition de la CEDEAO. En 2012, seul Sadibou Diédhiou au javelot a représenté la région de Kaolack. Cette faible représentativité est aussi due au détachement de la nouvelle région de Kaffrine, qui en fait était aménagée comme le département de l'athlétisme dans l'ancienne région de Kaolack. C'est pourquoi Kaffrine est l'une des premières nouvelles régions à disposer de Ligue d'athlétisme. Pour prétendre à un développement de la discipline dans son département, le président pense qu'il faut :

- ✓ impliquer les autorités régionales et départementales dans l'athlétisme pour qu'elles puissent avoir plus de motivation pour les athlètes.
- ✓ mettre des infrastructures dignes de leur nom pour une bonne pratique de la discipline.
- ✓ donner les moyens financiers et matériels aux encadreurs et dirigeants de clubs pour les rendre plus fonctionnels.
- ✓ mettre au niveau des clubs des encadreurs qualifiés.
- ✓ Instaurer une assistance financière des Ligues régionales par la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme (FSA).

II.2.4.2 Le Directeur Technique Régional(DTR)

Le Directeur Technique Régional, au début de ses phrases, se rappelle des sensations vécues dans l'athlétisme à travers les grandes journées de compétition à l'époque (journée de la francophonie, trophée madame ELISABETH DIOUF). Mais à présent, affirme-t-il, tout cela tend à disparaître. En effet, l'athlétisme est confronté à d'énormes obstacles qui freinent son développement. Néanmoins, il faut souligner que beaucoup de jeunes et surtout les jeunes filles s'engagent dès le bas âge dans les clubs d'athlétisme. Cependant, pour ce grand nombre de jeunes, rares sont ceux qui atteindront la catégorie junior et sénior car la plupart abandonne l'athlétisme très tôt. Cela s'explique, selon le directeur par le fait des conditions très difficiles de certains parents qui, sous l'influence de la pauvreté, traumatisent les jeunes et les poussent souvent à l'arrêt des entraînements. C'est sans doute le manque de récompenses qui pousse les parents à juger les périodes consacrées à l'athlétisme comme étant du temps perdu. Il faut noter aussi le déménagement de certains parents dans d'autres localités souvent éloignées des clubs, la situation des élèves en classe d'examen, qui par précaution, abandonnent les entraînements au profit des études.

Sur les problèmes de développement de l'athlétisme, le directeur technique nous fait savoir que les obstacles au développement de l'athlétisme dans le département peuvent être regroupés à trois niveaux :

- ✓ manque de moyens matériels ;
- ✓ manque de moyens financiers ;
- ✓ absence de motivation pour les athlètes.

Pour palier ces déficits et prétendre à un développement de l'athlétisme dans le département il propose :

- ✓ une grande implication des professeurs d'EPS et des techniciens du sport dans la formation des jeunes .Ainsi chaque PEPS doit pouvoir au minimum détecter deux jeunes talents chaque année, et éventuellement les aider à intégrer un club et d'y rester le plus longtemps possible ;
- ✓ une implication des autorités locales pour la motivation des athlètes ;
- ✓ le retour des compétitions comme :
 - les cross ;
 - la coupe de la première dame où sont passées certaines célébrités de la région comme Amy Mbacké Thiam ;
 - la journée de la francophonie (remplacée par la journée Conféjes) ;
 - la mise à la disposition des clubs et des encadreurs des moyens matériels et financiers suffisants.

II.2.4.3.Le coordinateur des professeurs d'EPS du Lycée Valdiodio Ndiaye

D'après ce technicien, la pratique de l'athlétisme dans la localité est devenue très difficile .En effet, l'occupation permanente des terrains par les footballeurs pose un grand problème, et devient même dangereux pour les athlètes. Il faut souligner parfois le manque d'importance accordée à l'athlétisme au profit du football. S'agissant maintenant des collègues il faut reconnaître que la plupart ne s'intéressent pas à cette discipline. Ceci explique le manque d'encadreurs qualifiés dans les clubs .Mais malgré le manque de moyens infrastructurels et financiers, les professeurs d'éducation physique doivent s'intéresser de plus à cette discipline de base pour aider les jeunes et penser à un développement du sport de manière générale dans le département.

II.2.4.4.L'avis de l'encadreur de l'école fédérale Mor Mboup Diop.

Cet encadreur déplore les conditions dans lesquelles travaillent ses collègues. Selon lui, ces derniers sont laissés pratiquement à eux mêmes dans un milieu ou presque tout manque. Pour cet ancien athlète, l'équipement sportif, les infrastructures sportives et la motivation constituent des éléments essentiels de la performance. Donc travailler pour l'amélioration de ces facteurs revient à travailler pour le développement de l'athlétisme.

CHAPITRE III : DISCUSSION DES RESULTATS

Cette partie comportera cinq grands axes :

- **les caractéristiques des différents répondants (âges et sexes) ;**
- **les dysfonctionnements consécutifs dus à la pratique ;**
- **les problèmes liés aux matériels ;**
- **l'encadrement technique ;**
- **les entretiens.**

III.1. Caractéristiques des différents répondants.

Dans sa majorité, le public non-pratiquant de l'athlétisme est très jeune. Ainsi donc, selon les statistiques, 67,97% de ce public sont âgés de 20 à 30 ans, période favorable pour la pratique de l'athlétisme. Les sportifs interrogés sont à 73,17% âgés de 15 à 25 ans, il s'agit dès lors d'un public dans sa majorité jeune. En effet, dans cette tranche d'âge citée précédemment (15-25 ans), on note une forte représentativité des jeunes filles (57,14%) dans la fourchette de 15 à 20 ans. Les encadreurs également présentent une forte jeunesse dans l'ensemble de sa population. C'est ainsi que les 50% de ce public sont âgés de 25 à 30 ans, et seulement 11,11% d'entre eux se situent dans la tranche d'âge de 30 à 35 ans. Il faut noter cependant la quasi-inexistence des femmes de cette population. Sur la totalité de l'encadrement technique interrogé, seules deux femmes ont été rencontrées. C'est dire qu'il y a une très faible représentativité des femmes dans ce public.

D'une manière générale, nous pouvons noter que sur l'ensemble des différents publics interrogés, les jeunes dominent largement. Cependant, il faut souligner la faible représentation des femmes dans pratiquement tous les publics interrogés. Cela en fait est dû certainement à plusieurs contraintes liées à la place de la femme dans le milieu socio culturel, sans oublier les mariages et les grossesses précoces.

III.2. Les Dysfonctionnements

La pratique de l'athlétisme à travers ses grandes familles (les courses, les lancers, les sauts) souffre d'une grande méconnaissance au niveau de la population. Cependant, 88,28% du public non-pratiquant apprécie la discipline dans son ensemble. Toutefois, 75% de ce public préfèrent les courses aux autres disciplines, car elles restent plus accessibles, passionnantes et spectaculaires (voir Tableau X ; XII).

Selon les informations obtenues auprès du public pratiquant, nous constatons qu'il n'y a pas suffisamment d'athlètes dans le département. Néanmoins 73,08% du public non initié à l'athlétisme aimerait l'être. Toutefois, il faut noter que leur quasi-totalité, 93,90%, déplore les conditions dans lesquelles ils travaillent. Les athlètes manquent presque de tout. Et pourtant, contrairement à beaucoup d'autres, la localité de Kaolack ne manque pas de noms de références pour les jeunes, car selon nos résultats 34,15% de ces athlètes connaissent au moins deux grands noms de pratiquant de haut niveau de l'athlétisme Kaolackois, et que 19,51% peuvent même en citer 3 noms. (Voir Tableau XX).

Les encadreurs, sur la même question, confirment à 72,22%, le manque d'athlètes dans le département. Cependant, la plupart de ces techniciens pensent que beaucoup de jeunes ont du talent dans cette localité et, pour cette raison, ils demandent une plus grande implication de toutes les autorités afin d'organiser fréquemment des journées de stages pour améliorer le niveau des encadreurs et organiser des journées de détection pour voir les jeunes les plus performants pour les encadrer spécialement par la suite.

III.3. Les problèmes liés aux matériels

Le constat est pratiquement le même pour les encadreurs, les athlètes et les responsables départementaux de l'athlétisme. Le grand problème reste lié au manque d'infrastructures. Ceci provoque l'occupation anarchique des espaces d'entraînement qui deviennent même dangereux pour les athlètes.

III.4. L'encadrement technique

A travers les informations obtenues, nous constatons que, accomplir le travail d'entraîneur reste très difficile, vu le milieu dans lequel ils évoluent. En effet, comme il a été constaté au tableau XVI, le nombre d'encadreurs reste très insuffisant dans les clubs. Ainsi pour le développement de l'athlétisme, les encadreurs techniques suggèrent l'augmentation du nombre d'encadreurs dans le département, l'organisation des stages de renforcement pour enfin obtenir des encadreurs qualifiés.

III.5. Les entretiens

A la suite de ces entretiens réalisés avec les cadres sportifs du département, nous avons su retenir que les facteurs limitatifs du développement de la pratique de l'athlétisme sont essentiellement :

- ✓ le déficit d'infrastructures sportives de qualité si l'on sait que le matériel sportif constitue l'un des facteurs déterminants dans la performance des athlètes ;
- ✓ le manque de moyens financiers provoqué par la non implication des autorités locales dans cette discipline ;
- ✓ le manque de motivation des athlètes, mais également des encadreurs qui travaillent dans des conditions qui n'encouragent guère cette pratique.

Dans la même logique, le président de la ligue affirme qu'à ces manquements, s'ajoute l'absence d'encadreurs qualifiés due à la non implication des spécialistes dans la discipline provoquant ainsi l'intervention massive d'encadreurs profanes.

CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS

A travers ce travail, notre objectif est d'apporter notre contribution au développement de la pratique de l'athlétisme dans le département de Kaolack. En effet, nous avons d'abord jugé utile de déceler les problèmes liés à la pratique de l'athlétisme, pour ensuite proposer des solutions aux dits problèmes. Pour la bonne réalisation de cette étude, nous avons distribué des questionnaires mixtes (ouverts et fermés) destinés au public non-pratiquant de l'athlétisme, aux athlètes et aux encadreurs techniques intervenant dans les différents clubs et/ou écoles. Ainsi 128 personnes du public non-pratiquant de l'athlétisme, 82 athlètes et 18 encadreurs ont eu à répondre correctement à nos questionnaires.

Dans cette même logique de recherche d'informations, nous avons également réalisé des entretiens avec des responsables de l'athlétisme Kaolackois.

A la suite des réponses données par les uns et les autres, nous avons constaté que les facteurs limitatifs du développement de la pratique de l'athlétisme dans le département de Kaolack sont liés essentiellement :

- au manque criard d'infrastructures sportives dans le département bloquant ainsi la pratique de masse ;
- au manque de moyens financiers dus certainement à la non- implication des autorités locales dans cette discipline entraînant par la suite le manque de motivation chez les athlètes et chez les encadreurs ;
- à l'insuffisance d'encadreurs qualifiés et à une prolifération d'initiateurs dont le niveau d'expertise suscite une polémique ;
- au manque de politique de promotion pour la discipline favorisant une certaine méconnaissance de la population.

Par le biais de ce document, nous tentons d'apporter modestement notre contribution en alertant les responsables sportifs sur la situation de l'athlétisme dans le département. Cependant, de nouvelles dispositions sont entrain de se mettre en place pour le rétablissement de l'athlétisme qui a longtemps valu de satisfactions au niveau départemental.

Dans leurs interventions, certains répondants ont formulé des suggestions pour promouvoir le développement de la pratique de l'athlétisme dans le département. Il s'agit :

- d'avoir une meilleure prise en charge de la petite catégorie ;

- de mettre à la disposition de la ligue des moyens financiers et matériels suffisants ;
- de multiplier les installations sportives et d'aménager des espaces pour l'entraînement des jeunes ;
- d'inviter régulièrement les grands champions de la localité lors des compétitions pour susciter plus de motivation chez les jeunes ;
- d'instaurer une plus grande médiatisation des journées d'athlétisme ;
- de lutter pour le retour de certaines grandes compétitions comme :
 - ✦ les cross ;
 - ✦ la coupe de la première dame ;
 - ✦ la journée de la francophonie.
- d'organiser des stages de renforcement pour améliorer le niveau des encadreurs ;
- de susciter une plus grande implication des PEPS dans la discipline.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. OUVRAGES

1. Aubert .F ; Blancon .T ; Levicq .S, athlétisme : les sauts, Revus EPS, Paris,2005.
2. Dessons ; Drut ; Dubois ; Hebrard ; Hubiche ; Lacour ; Maigrot ; Monneret, Traité d'athlétisme : les courses, Vigot, Paris, 1976.
- 3 .Fleuridas.C ; Fourreau .W ; Hermant .P ; Monneret. R.J, Traité d'athlétisme : les lancers, Vigot, Paris, 1975.
4. Hubiche J. L et Pradet. M, Comprendre l'athlétisme sa pratique et son enseignement, Collection entrainement INSEP, Paris, 1993.
5. Parienté .R, La fabuleuse histoire de l'athlétisme, La martinière, Paris, 1995. Réed, Minerva, Genève, 2003.

II.MEMOIRES

6. Seynabou Paye : Les facteurs limitatifs de la pratique de masse du 800m au Sénégal : Mémoire de Maitrise es-STAPS, INSEPS/UCAD ,2007.
7. Mme Diop Adama Emilie Diouf : Les facteurs limitatifs de la pratique de masse du 5000m au Sénégal. Mémoire de Maitrise es- STAPS, INSEPS/UCAD, 2008.
8. Marcellin Sissao Sonko : Les facteurs limitatifs du développement de la pratique de l'athlétisme dans la région de Kolda. Mémoire de Maitrise es-STAPS, INSEPS/UCAD, 2009.
9. Pape Abdoulaye Sarr : Les facteurs limitatifs de la pratique des courses de demi-fond : Le cas du 800m et du 1500m dans la région de Kaolack .Mémoire de Maitrise es-STAPS, INSEPS/UCAD, 2011.

III. Autres Documents

10. Document des résultats techniques de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, 2012.
11. Le Service Régional de la Statistique et de la démographie de Kaolack : Présentation géographique de la région de Kaolack.
12. Document de la Ligue d'athlétisme de Kaolack : Rapport d'Activités, 2011 et 2012.

ANNEXES

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire de maîtrise Es Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport : Il est destiné au public non pratiquant de l'athlétisme

Mettre une croix sur la case de votre choix.

Age ans

Sexe : M F

Profession :

1-Connaissez-vous les disciplines athlétiques ? Oui Non

1.1-Si oui citez en au moins deux ?

.....
.....

2-Aimez-vous l'athlétisme ? Oui Non

2.1-Si oui comment le trouvez-vous ?

.....
.....

3-Suivez-vous les compétitions d'athlétismes ? Oui Non

4-Quelles sont vos disciplines athlétiques préférées ?

.....

5-Aimeriez-vous un jour être initié à l'athlétisme ? Oui Non

6-A votre avis, y a-t-il suffisamment d'athlètes dans le département de Kaolack ? Oui Non

6.1-Sinon qu'est ce qui est, selon vous, à l'origine de cette insuffisance d'athlètes dans le département ?

.....
.....

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire de maîtrise Es Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport : Il est destiné aux athlètes.

Mettre une croix dans la cage de votre choix

Age : ans

Sexe : M F

1-Avez-vous une fois participé à une compétition d'athlétisme ? Oui Non

2-Avez-vous déjà été initié à l'athlétisme ? Oui Non

2.1-Sinon aimeriez-vous être initié ? Oui Non

3-Dans quel milieu faites-vous les entrainements ? Ecoles Clubs

4-Quels sont les clubs ou écoles d'athlétismes que vous connaissez dans le département de Kaolack ?

.....
.....

5-Avez-vous suffisamment d'encadreurs dans les clubs ou écoles ? Oui Non

5.1-Que pensez-vous du niveau de ces encadreurs ? Ils sont : Très Bien Bien Pas mal

6- Les conditions de pratique sont elles réunies pour les athlètes ? Oui Non

6.1-Sinon, qu'est ce qui manque ?

.....
.....

7-Combien de noms d'athlètes célèbres Kaolackois connaissez-vous ?

.....
.....

8-Que suggérez-vous pour améliorer les performances des athlètes kaolackois ?

.....
.....

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire de maîtrise Es Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport : Il est destiné aux encadreurs.

Mettre une croix dans la cage de votre choix

Age : ans

Sexe : M F

Diplômes : Initiateur 1^{er} degré 2^e degré 3^e degré

1 - Quel est votre milieu d'intervention ? Clubs Ecoles Ecoles/clubs

2-Selon vous l'athlétisme est il développé dans le département de Kaolack ? Oui Non

2.1-Sinon, pourquoi à votre avis ?

.....

3-Avez-vous déjà encadré des athlètes ? Oui Non

3.1-Sinon, pourquoi ?

.....

4-Y a-t-il suffisamment d'athlètes dans le département de Kaolack ? Oui Non

4.1-Sinon, qu'est ce qui explique cette insuffisance ?

.....

5-Y a-t-il suffisamment d'encadreurs d'athlétisme dans le département de Kaolack ? Oui
Non

5.1-Sinon, que suggérez-vous pour augmenter le nombre ?

.....

6-Quels sont les facteurs qui limitent le développement de la pratique de l'athlétisme ?

.....

7-Que suggérez-vous pour développer l'athlétisme dans ce département ?.....

RAPPORT D'ACTIVITES

REALISE PAR : M .MBAGNICK DIOUF ENCADREUR
TECHNIQUE EN 5^E ANNEES DES STAPS OPTION ATHLETISME

DESTINE : A M. LE PRESIDENT DE LA LIGUE D'ATHLETISME
DE KAOLACK.

DAKAR LE : 07/11/2012

